



EXPIM

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier : CT8925DB

Date de visite : 07/03/2024

1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse : ■■■■■■■■ - ■■■■■■■■ - ■■■■■■■■
Nature du bien : Appartement
Bâtiment : B - 4ème Etage - Porte : Face - Gauche
Lot(s) : N° 134 pour l'appartement

2 - Le propriétaire du bien

Nom : M. ■■■■■■■■ ■■■■■■■■ ■■■■■■■■
Adresse : ■■■■■■■■ ■■■■■■■■ - ■■■■■■■■ - ■■■■■■■■

3 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie carrez (en m ²)
Entrée / Cuisine	4.37
Séjour	10.89
Chambre	10.85
Salle d'eau	3.03

4 - Superficie privative totale du lot : **29.14 m²**

Observation : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du lot de copropriété ci-dessus défini. Les surfaces annoncées correspondent donc au(x) bien(s) présenté(s) par le demandeur.



Fait à Paris le 07/03/2024

Dan BALLOUKA

VILLE de CLICHY

6 rue Chance Milly 92110 CLICHY

Superficie : 29.14 m²

PLAN DE DISTRIBUTION DE PIECES

Non cotés et non contractuel

